

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 26 ET 27 AOUT 2020



Présent-e-s : BARBOUNIS Nathalie, BELLAOUI Nadia, BILLET Serge (visio), BOUTRON Christian, BURDY Max (visio mercredi), BUTZBACH Étienne (visio mercredi), CARRE Charlotte, COLMONT Bernard, DEROUET Michel (visio jeudi), DRAPIED Karl, FENEAU Pascal (visio), FILIPPI Laurence, GIFFARD Jacques (visio), GARRUCHET Émilie, GRIMAUD Thierry (visio), LACROIX Michel (visio), LABELLE Dominique (visio), MONTES Sandrine, MOREIRA Véronique, MOREL Jacqueline (visio), MOREL Patrick, NICOL Lewis, NOIR Geoffroy, PRATALI Josiane (visio mercredi), RAMIREZ Annie (visio mercredi), RENAULT Philippe, ROBIN-LEROY Francis, STRUGALA Carole, LASNIER Benoît.

Excusé-e-s :

Pour l'USEP : BONNENFANT Renaud, BOURDIER Pascale, MEUNIER Madeleine,

Pour l'UFOLEP : BOUGEARD Alain, MANUEL Henriette, ROIG-ROLLIN Michèle,

Pour la Ligue : GUIEU Jean-Marc.

Compte-tenu de la crise sanitaire, la réunion du comité directeur est organisée également en visio-conférence pour faciliter la participation de tous.

VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 2 JUILLET 2020

Le procès-verbal du comité directeur du 2 juillet 2020 est validé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

USEP

3, rue Récamier

75341 PARIS cedex 07

Tél : 01 43 58 97 90

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

ACTUALITES DE RENTREE

Les conventions signées relatives au 2S2C prennent toutes fin le 4 juillet. Rien n'est envisagé pour la rentrée sauf si le protocole sanitaire nécessitait à nouveau le recours au 2S2C. L'évaluation également faite par les parlementaires aboutit à des conclusions mesurées et à la nécessité d'un an de réflexion pour engager une réelle articulation scolaire/périscolaire.

MISSION IGESR

L'IGESR a été missionnée pour réaliser une enquête flash dans les académies d'Aix-Marseille, de Normandie et de Strasbourg. Les objectifs sont le développement de la pratique sportive à l'école, ainsi que le continuum EPS et sport. L'USEP a été auditionnée. Les CRUSEP et CDUSEP des trois académies concernées ont été sollicités pour accueillir au mieux les IGESR.

AG LIGUE

Les représentants du CA de la Ligue quittent la salle et la visioconférence durant ce point. La présidente synthétise les différentes positions exprimées durant ces derniers mois. Les propositions relatives aux composantes sportives de la Ligue présentées dans la lettre n°4 cosignées par président de l'UFOLEP sont plus particulièrement débattues :

« Enfin, le conseil d'administration doit également pouvoir assumer pleinement et en confiance sa responsabilité d'orientation, de mise en cohérence, d'évaluation ou de contrôle des activités des différentes entités créées au sein de la Ligue (Ufolep, Usep, Apac/Mac, Infrep, Société d'exploitation du Théâtre Récamier...) ou par la Ligue (Lire et Faire Lire, Juniors associations). »

PLAN DE RELANCE

SOUTIENS TON CLUB

La possibilité pour les comités départementaux USEP de s'inscrire sur la plateforme #Soutienstonclub a été demandée. La Fondation du sport français – Henri Sérandour en charge de cette plateforme a accepté cette dérogation pour notre fédération sportive scolaire sous l'intitulé « Association sportive scolaire du département XX » et sous réserve de fournir l'agrément ministériel de notre fédération. Les statuts de l'USEP étant agréés en Conseil d'État, instance supérieure au ministère des sports, nous sommes en attente d'une réponse de la Fondation du sport français.

PASSERELLES

L'observatoire des pratiques a produit une enquête d'évaluation de la carte passerelle. Elle sera adressée à tous les participants par le CNOSF et l'USEP. Le secrétaire national présente cette enquête au comité directeur.

FONDS D'HERITAGE PARIS 2024

L'appel à projet a été diffusé et il s'adresse à tous les échelons de la fédération. Les exigences du cahier des charges sont très proches du projet d'évènement national USEP 2024. Un document facilitant le dépôt de dossier pourrait être adressé aux comités les années suivantes.

CITES EDUCATIVES

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires propose à l'USEP d'assurer l'animation d'un groupe-pilote d'une dizaine de cités éducatives ayant le sport comme support d'action principal. Cela permettrait à l'USEP nationale de se voir dotée d'une subvention comprise entre 20 000€ et 40 000€ euros par an sur une durée de 3 ans. Mandat est donné à la présidente pour entrer en négociation avec l'ANCT et le ministère des sports.

EVENEMENT 2024

FICHE DÉBAT ASSOCIATIF OLYMPISME ET PARALYMPISME

Une proposition de montage graphique est présentée au comité directeur. Quelques remarques de forme sont effectuées et seront transmises à la graphiste.

FINANCES

Les trésorières présentent le suivi budgétaire 2020 qui laisse apparaître des prévisions excédentaires qui restent à pondérer au regard de plusieurs incertitudes :

- licences et affiliations avec une baisse de 5000 adultes et 70000 enfants, ce qui entrainerait une perte sur les produits
- incertitude sur le partenariat avec la MGEN (15000€)
- budget liés aux masques
- équipement visioconférence de la salle des élus
- annulation possible de l'AG

NB : En cas d'annulation de l'AG, la perte financière serait de 35 000€ pour le CRUSEP auquel il faudrait ajouter 25 000€ de valorisation du travail de l'équipe technique.

Le comité directeur décide à l'unanimité que les comités ayant déposé et justifié des actions partenariales entre septembre et décembre 2019 seront dotés d'une contribution forfaitaire. La somme restante sera ventilée sur les dotations aux opérations nationales. La CNF est mandatée afin de faire une proposition au bureau qui devra se prononcer.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

La campagne d'attribution des fonds de l'exCNDS 2020 a fait l'objet de deux réclamations. Une réponse a fait l'objet d'un écrit, l'autre fera l'objet d'une rencontre en visioconférence à l'issue de la prochaine réunion de la commission PSF-ANS.

Le comité directeur valide les modifications apportées à la composition de la commission PSF-ANS concernant les membres issus des départements et des régions : 1 titulaire par région et par département pour 3 régions et 5 départements. Le tirage au sort sera effectué à Lorient pour 1 nouvelle région et 3 nouveaux départements. Le renouvellement sera effectué tous les 2 ans.

VIE STATUTAIRE

SUIVI DES COMITÉS

17. deux rendez-vous de travail technique en juillet et en août ont été organisés avec le centre confédéral, l'USEP, l'UFOLEP et l'USEP 17. La mission a conclu que le comité départemental USEP n'est pas en mesure de prendre en charge la masse salariale du délégué.

08. Un rendez-vous avec le président de la Ligue 08 est en cours de planification.

PRÉPARATION AG

Afin de permettre l'expression démocratique de tous les comités départementaux USEP lors de l'Assemblée Générale nationale de Lorient malgré la crise sanitaire de la Covid 19, le comité directeur national réuni les 26 et 27 août 2020 a pris les décisions suivantes à l'unanimité.

Compte-tenu du fait que :

- l'article 18 du règlement intérieur de l'USEP nationale stipule que « le vote par procuration ou par correspondance n'est pas admis »,
- l'article 16 de ce même règlement intérieur précise « qu'aucune question ne peut être discutée si elle ne figure pas à l'ordre du jour (...) mais que cet ordre du jour est constitué entre autres (...) des propositions faites par le comité directeur national ou soumises à celui-ci par des commissions ou des groupes de travail »
- que l'article 6 des statuts nationaux de l'USEP (approuvés en Conseil d'État) stipule que l'assemblée générale approuve le règlement intérieur de l'USEP,

La première résolution soumise à l'Assemblée générale USEP de Lorient, avant même le vote sur l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de Pau portera sur le principe que de manière exceptionnelle en raison de la crise sanitaire, l'assemblée générale réunie régulièrement à Lorient décide que les comités « empêchés » puissent voter par procuration lors de cette assemblée générale, dérogeant ainsi aux articles 16 et 18 du règlement intérieur national. La clôture de cette assemblée générale souveraine mettra fin à cette dérogation décidée à titre exceptionnel en conséquence de la crise sanitaire.

Chaque comité « empêché » désignera à l'échelon national de l'USEP le comité départemental auquel il donnera procuration au moyen du formulaire transmis au comité. Les « empêchements » ne pourront résulter que de mesures gouvernementales ou préfectorales (interdiction de déplacements ou mesure de quatorzaine) qui seront enregistrés par l'échelon national de l'USEP.

Les comités risquant d'être « empêchés » sont invités à indiquer les comités à qui ils donneraient procuration si cette disposition proposée par le comité directeur national était validée par l'assemblée générale dans sa première résolution. À l'issue de ce vote, les zapettes seraient remises aux comités destinataires, celles-ci ayant été contrôlées la veille par la commission nationale vie statutaire et la commission de surveillance des opérations électorales.

Les pouvoirs initialement reçus pour l'Assemblée générale reportée des 18-et 19 avril sont toujours valables pour l'Assemblée générale des 3 et 4 octobre. De nouveaux pouvoirs sont attendus par l'échelon national que dans le cas d'une MODIFICATION des personnes mandatées pour un comité, notamment pour protéger les personnes vulnérables.

Le comité directeur enregistre deux retraits de candidatures dans le collège femmes.

Ces éléments feront l'objet de l'envoi du Bulletin Spécial AG n°2 bis.

PEDAGOGIE RECHERCHE

PARTENARIAT AGEEM

Le VP revient sur les derniers échanges avec l'AGEEM. 3 axes de travail sont proposés :

- Proposer des expériences sensorielles variées,
- Se rencontrer autour des pratiques physiques et sportives
- Donner à voir l'importance des apprentissages moteurs à l'école maternelle pour le développement du jeune enfant

CPSF

Le CPSF a sollicité l'USEP pour participer à la réécriture des statuts du CPSF. Le vice-président en charge de la pédagogie et de la recherche est mandaté par le CD pour participer à ce travail au nom de l'USEP.

VIE SPORTIVE

Le comité directeur s'exprime sur le projet de nouvelle convention quintipartite adressée par la DGESCO. Plusieurs conventions vont être signées prochainement : aviron, cyclisme, équitation, golf, gymnastique, judo, lutte, natation, pelote basque, tennis, triathlon et voile.

TENNIS

L'élu en charge du dossier présente l'avancée de la réflexion sur l'adaptation du document « de la cour au court » au public de l'école maternelle. La phase expérimentale se poursuit en Bretagne.

FFVOLLEY

L'élue en charge du dossier présente l'avancée des échanges avec la FFVB.

MONDIAL@USEP

La liquidation financière de l'opération est présentée au comité directeur. On note également un changement d'outil numérique de Edutweet à Beneylu qui est l'ENT le plus utilisé par les enseignants. Une prise de contact avec les administrateurs de Beneylu est en cours pour formaliser un partenariat. Cette nouveauté du cahier des charges sera présentée à l'AG de Lorient.

BILAN DES OPERATIONS NATIONALES

La maternelle en JEU ! (2019)	L'athlé, ça se VIE ! (2019)	P'tit Tour (2018)
C1	C2 – C3	C1 – C2 – C3
Pascal FENEAU	Michel LACROIX	Serge BILLET
3 ^{ème} édition	4 ^{ème} édition	24 ^{ème} édition
15 novembre-Mars = 4,5 mois	Février à Juin = 6 mois	Mai – juin = 2 mois
	Rencontre de communication nationale : 82	
54 comités engagés (+15) 353 rencontres (+174) 243 rencontres réalisées 30 694 participants (+10 564) 22 670 licenciés (+6 784)	57 comités engagés (+6) 345 rencontres (+104) 44 rencontres réalisées 56 860 participants (+ 12 204) - licenciés	66 comités engagés 413 rencontres inscrites 1 réalisée 58 930 participants 54 096 licenciés
100 % des rencontres TS (99) 74% des enfts licenciés (79) 87 enfts par rencontre (114)	91 % rencontres TS (94%) - 161 enfts /rencontre (185)	291 rencontres TS 91% d'enfants licenciés 152 enfants / rencontres
92,8 % conformes (98,7) 95 % justifiées (79,5)	84,5 % conformes (76,3) 93,3 % justifiées (76,3)	86 % conformes 81 % justifiées
Enfants impliqués dans les rôles sociaux	4 défis créés (179) 3 comités engagés	
51 dotations en matériel (39)	51 dotations (51)	66 dotations
380 dossiers déposés (233)	408 dossiers déposés (316)	385 dossiers déposés

On note un impact important de la crise sanitaire sur « A l'USEP, l'athlé ça se VIE » et sur le « P'tit tour ». La répartition de l'enveloppe de 100000€ est présentée.

Compte tenu du contexte sanitaire, le lancement de l'opération « A l'USEP, la maternelle entre en JEU » est décalé de novembre 2019 à mars 2020. Cela permettra également de faire évoluer cette opération notamment en lien avec l'AGEEM. Le comité directeur valide cette proposition à l'unanimité.

OBSERVATOIRE DES PRATIQUES

ANALYSE HAUSSES ET BAISES DES LICENCES

La secrétaire nationale en charge de l'ODP indique que le traitement de l'enquête a été effectué. Les élus à l'AG de Lorient pourront s'emparer de ces éléments.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

L'adjointe en charge du dossier présente les différents éléments recueillis lors des différentes visioconférences organisées par le ministère des sports.

Le plan d'action de l'USEP comporte plusieurs volets : contrôle de l'honorabilité, contrôle des cartes professionnelles, diffusion du kit de communication et intégration progressive des éléments de sensibilisation dans nos ressources et nos formations. Une présentation de ces éléments sera faite lors de l'assemblée générale.

COMMUNICATION

La société Wesco a souhaité mettre fin à notre partenariat. Mandat est donné au directeur pour renégocier la convention de partenariat.

FORMATION

Le secrétaire national en charge de la formation revient sur les différents scénarii possibles pour l'organisation des stages FIF prévus. Un point est également fait sur la formation des délégué-e-s N et N+1 prévue en amont de l'assemblée générale à Lorient.

RECRUTEMENT DIRECTION NATIONALE

Six candidatures ont été reçues pour le poste de chargé-e de mission. Cinq candidat-e-s seront reçu-e-s en entretien par la commission de recrutement composée de la présidente, la vice-présidente en charge de l'accompagnement des territoires et le directeur national. La validation de la hiérarchisation des candidatures sera effectuée lors de la réunion du bureau du 16 octobre.

QUESTIONS DIVERSES

Le CTN, adjoint à la direction nationale expose les échanges qu'il a eus avec le directeur de l'INSEP. Une réflexion sur une convention avec le Grand INSEP permettant notamment l'accès aux installations et le travail avec les sportifs de haut niveau pourrait être engagée avec Ghani Yalouz.